



Separation que faire quand le pere pourrie la vie de l'autre

Par **meepioca**, le **06/09/2012** à **13:27**

Bonjour,

J'ai été faire une déposition à la gendarmerie contre le beau fils du père de ma fille (fils de sa nouvelle femme).

Depuis il me pourri la vie, il interdit mon conjoint d'aller chercher ma fille à l'école, alors qu'avant la déposition à la gendarmerie, il était tout à fait d'accord.

Ma fille ne peut pas faire de loisirs car son père, doit venir la chercher à 19h00(horaire du jugement) le mardi, mais avec son loisir j'aurai juste 5 mn de retard, donc le père de ne veut pas.

Alors que l'année dernière, avant la déposition, il n'aurait rien dit...

Que faire contre ça ??
je suis desespérée.